

Des chauffeurs.euses titulaires du permis poids lourd

Sous la responsabilité du Responsable de la Régie de Collecte, vous travaillerez en équipe avec 2 autres agents de la collecte (ripeurs) et vous prenez plus particulièrement en charge les missions suivantes :

La conduite du véhicule de collecte des déchets ménagers et assimilés ou ceux issus du tri sélectif,

L'acheminement des déchets dans les centres de transfert,

La surveillance des risques liés à la circulation, à la collecte ou au déchargement,

La vérification des déchets collectés et identification des dépôts sauvages,

Le contrôle de l'état de fonctionnement du véhicule et la conformité des documents de bord,

Le nettoyage du camion.

Formations et expériences requises

Expérience dans un poste similaire fortement appréciée,

Permis PL exigé,

FIMO/FCO en cours de validité,

Connaissance des règles et consignes de sécurité liées aux déchets, aux matériels et au contexte de travail,

Connaissance des règlements de collecte et de service,

Autonomie,

Capacité à rendre compte,

Aptitudes au travail en équipe.

Particularités du poste :

35 heures,

Travail à l'extérieur,

Travail en équipe,

Horaires de travail : à définir selon les missions (de 4h à 12h45 ou de 19h00 à 2h00),

Le port d'accessoires de protection est obligatoire (vêtements de travail fournis).

Lieu de travail : Centre Technique de Transport (CTT) : Zone des Forges – EPERNAY.

Rémunération brute mensuelle : 2101,74 € à négocier en fonction de l'expérience.

Comment postuler ?

Merci d'adresser votre candidature avec un CV et une lettre de motivation avant le 30 juin 2024 à :

Monsieur le Président, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Communauté, Place du 13ème Régiment de Génie, BP 80526, 51331 Epernay cedex.

[Postuler en ligne](#)

Documents

[des-chauffeurs-pl-collecte-des-dechets.pdf](#)

